

Nombre
de conseillers élus
33

Conseillers en fonction
33

Conseillers présents
19

(+ 13 procurations)

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH-BOULAY-MOSELLE

COMMUNE DE STIRING WENDEL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 octobre à 18 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 1^{er} octobre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Stiring-Wendel sous la présidence de Monsieur LUDWIG Yves.

Présent-e-s : M. LUDWIG Yves, M. ALLEMAND Alain, Mme SOTGIU Brigitte, Mme HOLTZER Danièle, M. STAUB Jean-Patrick, Mme DAHLEM Nicole, Mme CINQUALBRE Mireille, Mme FRANK Jeannette, Mme MEYER Denise, Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, Mme MULLER Suzanne, M. LEININGER Grégoire, Mme MAILLARD Patricia, Mme DENNINGER Eugénie, M. SAÏDI Ayoub, Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. KIEFFER Denis, M. TYRAKOWSKI Gaston, Mme MANDEL Laetitia **(19)**

Absent excusé : M. PFEFFER Kévin **(1)**

Absent-e-s ayant donné procuration : Mme HAAG Elisabeth à M. le Maire, M. BOUR Roger à M. STAUB Jean-Patrick, M. LE BLANC Yannick à Mme MULLER Suzanne, M. DECKER Bernard à M. ALLEMAND Alain, M. AZOUZ Abdenhour à Mme CINQUALBRE Mireille, M. BURG Philippe à Mme DENNINGER Eugénie, M. GANDER Olivier à M. LEININGER Grégoire, M. HOULLE Christian à Mme HOLTZER Danièle, M. RICCI Emmanuel à Mme MAILLARD Patricia, Mme SCHAAF Anaïs à Mme DAHLEM Nicole, Mme SCHÄFER Elaine à Mme SOTGIU Brigitte, Mme MARISON Josiane à Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. MAI Gaston à M. TYRAKOWSKI Gaston **(13)**

Secrétaire de séance : Mme MULLER Suzanne

6. DOMAINE ET PATRIMOINE

6.1 Régularisation foncière des trottoirs de la rue Jean Burger - Acquisitions de parcelle (DEL 068_2025)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code de la voirie routière, notamment l'article L141-3 relatif au classement et déclassement des voies communales ;

Considérant l'opération de régularisation foncière d'un trottoir et de la chaussée dans la rue Jean Burger rendue nécessaire par l'alignement de la voie ;

Considérant le procès-verbal d'arpentage établi par le géomètre-expert ;

Considérant l'avis des services des Domaines en date du 20 Août 2025;

Considérant que cette opération implique l'acquisition à l'euro symbolique non recouvré d'une parcelle privée nécessaire à l'élargissement d'un trottoir et de la chaussée;

Considérant que la parcelle à acquérir est nécessaire à l'intérêt général et que son acquisition permettra de finaliser la mise en conformité du trottoir et de la chaussée, elle sera intégrée au domaine public ; (Voir annexe ci-dessous)

Cette opération est jugée d'intérêt général et vise à sécuriser et à officialiser la délimitation entre le domaine public et le domaine privé le long de la rue Jean Burger.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avis favorable de la commission des finances en date du 06 octobre 2025,

DECIDE à l'unanimité

- D'autoriser l'acquisition, à l'euro symbolique non recouvré, de la parcelle privée nécessaire à la régularisation de l'emprise du trottoir et de la chaussée, telle que définies dans le procès-verbal d'arpentage et de l'intégrer dans le domaine public ;
- De prendre en charge la totalité des frais générés par cette opération, incluant les honoraires du géomètre, les frais d'acte notarié, et les frais de publication foncière ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents, actes notariés, et formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Annexe

Dossier		Section	Parcelle	Contenance	rue	Cession	Acquisition	Propriétaires
DS	OSE							
25830817	2025-57660 V 60160	14	682	8,543 m ²	rue Jean Burger		x	M Vit Pierre

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibération publiée le 15 octobre 2025

Pour extrait certifié conforme,
Stiring-Wendel, le 10 octobre 2025

Le secrétaire de séance,


Suzanne MULLER

Le Maire,



Yves LUDWIG